

Patrimoine sonore régional : le devoir de s'en mêler

par Serge Rossier, enseignant

Un champ de recherche encore récent

En 1997, il y a près de 10 ans, l'historien Jean-Noël Jeanneney, dans un ouvrage collectif dirigé par Jean-François Sirinelli, intitulé *Pour une histoire culturelle*¹ sous un titre semblable à celui retenu ici, dressait le bilan de 20 ans de recherches, de luttes souvent âpres dans les milieux universitaires pour faire une [petite] place aux documents photographiques, aux documents sonores et audiovisuels.



© Alexandre Almira, photographe, Archives de la Ville de Lausanne

Faut-il conserver comme « patrimoine » cette oralité qui, dans sa nature même est éphémère ? N'est-ce pas l'une des caractéristiques fondamentales du son de disparaître, ou, du moins de se transformer, de se dire et de se redire, de se modifier, de s'enrichir au gré des locuteurs qui s'en emparent ? Ce fut le propre d'une tradition orale aux productions aussi prestigieuses que variées. Durant des millénaires, un patrimoine

¹ Jean-François SIRINELLI et alii, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.

oral s'est transmis entre humains, sans intermédiaire, sans média. Avec l'invention de Marconi, le XX^e siècle s'est doté d'une technique capable de pérenniser les sons. Cette avancée technique a profondément modifié notre rapport à l'oralité. A un tel point que de très nombreux documents sonores – jusqu'à la fin des années 1960 – sont, en fait, des lectures de textes écrits ! Comme si ces paroles qui ne s'envolaient plus aussi facilement devaient d'abord acquérir une part du statut de l'écrit.

Paradoxalement, les milieux familiers aux archives écrites furent les principaux détracteurs de ces nouvelles archives : décrites comme anecdotiques, circonstancielles, factices, artificielles, balisées, parcellaires, fabriquées, difficiles d'accès voire inaccessibles, les archives sonores audiovisuelles ont longtemps été perçues comme « sympathiques », plus dignes de nostalgie que de mémoire.

En Suisse, la sauvegarde du patrimoine audiovisuel est une préoccupation récente : il faut attendre 1992 pour qu'une base légale permette la création de *Memoriav*, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, un organisme national, chargé de sauvegarder les images et le son. Alors que les moyens mis à disposition de *Memoriav* restent modestes, l'institution doit être active dans des domaines aussi vastes que nombreux ! A titre comparatif, en France, l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) a été créé en 1975.

Dans le domaine de la recherche historique, des pionniers de ces nouvelles sources ont ouvert de nouveaux champs d'investigation : en France, Jean-Noël Jeanneney, Hélène Eyck ou Marc Ferro ; en Suisse romande, le professeur Yves Collart, fondateur du CHERSA (Centre d'Historiographie et de Recherche sur les Sources Audiovisuelles) à Genève. Malgré ces avancées, en Suisse, la valorisation et l'intégration des sources sonores dans la recherche historique ne font que commencer.

Difficultés spécifiques de la sauvegarde patrimoniale des archives sonores

Contrairement aux archives écrites qui, conservées dans des conditions optimales, ne s'altèrent pas ou peu, les archives audiovisuelles se détériorent et s'autodétruisent. Dans *Les Nouveaux Cahiers de l'Audiovisuel*², Emmanuel Hoog, président de l'INA et de la Fédération internationale des archives de télévision, rappelle le défi qu'il s'agit de relever : « A la différence des dégradations des cathédrales ou des églises, celles du patrimoine audiovisuel ne suscitent que peu d'émotion car elles demeurent, par définition, invisibles aux yeux du grand public. En regard, le flux audiovisuel quotidien donne l'impression d'une infinie richesse et rejette très loin l'idée que des pans entiers de la mémoire collective audiovisuelle sont en péril. »

De tels supports originaux, souvent uniques et particulièrement vulnérables, nécessitent des transferts périodiques sur de nouveaux supports. Cette sauvegarde occasionne des difficultés liées à l'évolution technologique des supports. Le transfert des documents originaux sur de nouveaux supports est rattrapé, voire dépassé, par les avancées technologiques : ainsi, depuis 1992, la sauvegarde des documents sonores

² Septembre-octobre 2005.

des disques à gravure directe et des bandes magnétiques s'est faite sur cassettes DAT. Dix ans plus tard, cette technique est remplacée par la numérisation. Mais cette « course au support idéal » se double d'une disparition des appareils susceptibles de lire les documents. On peut ainsi se retrouver confronté des documents sonores qu'aucun appareil disponible n'est plus capable de faire entendre.

Enfin, rappelons l'urgence de la situation. Guillaume Froissard ne donne pas dans le catastrophisme lorsqu'il écrit : « Si rien n'est fait, 80 % des 200 millions d'heures du patrimoine audiovisuel mondial pourraient disparaître d'ici dix ans. Les menaces sont multiples : mauvaises conditions de conservation, dégradations physico-chimiques, obsolescence des supports et des appareils de lecture, absence de traitement documentaire... mais aussi indifférence. Face au risque de voir perdu un pan énorme de la culture et de l'histoire contemporaines, il est temps de prendre la mesure de l'enjeu et de mobiliser toutes les énergies. »³ Si l'INA affirme avoir les moyens de « tout conserver », aujourd'hui, en Suisse romande, la situation est quelque peu différente : il est impossible de tout sauvegarder. Trop long et trop coûteux... Aussi la nécessité d'une sélection des documents sonores dignes de sauvegarde s'est-elle imposée engendrant de nouvelles interrogations :

1. Quels critères mettre en place pour justifier et valider des choix opérés dans le contexte de la sélection ?
2. Qui est chargé de définir ces critères de sélection ?

Alors que ce questionnement a déjà été résolu pour d'autres catégories de documents, le débat reste ouvert pour les archives audiovisuelles. Ainsi, des historiens aussi réputés que Pierre Nora ou Marc Ferro révèlent la distance qui sépare encore les réflexions des archivistes de celles des historiens : « Choisir, c'est d'une certaine façon anticiper l'avenir, or qui peut juger ce que nos descendants voudront connaître de nous et du présent ? La question du choix pose tous les problèmes du rapport au présent et au futur. (...) Aujourd'hui, nous pouvons pratiquement tout conserver et nous avons, probablement pour la première fois dans l'histoire, une idéologie du tout-mémoire et les moyens de la conservation intégrale virtuelle. Mais, évidemment, cela suppose des moyens financiers énormes qui seront difficilement mis à disposition. (...) On peut se demander s'il ne va pas y avoir une noyade intégrale, si cette accumulation excessive n'est pas en même temps vaine et si on n'est pas à la veille d'une sorte de dénivellation mémorielle forte. Que sera l'histoire dans cinquante ou cent ans ? »⁴

Marc Ferro s'interroge aussi sur ce scrupule de ne pas pouvoir tout garder : « Faut-il tout garder ? Bien sûr, mais on ne peut pas, donc c'est une fausse question. Nous nous la posons parce que nos sociétés ont été frappées par le fait que les drames de la seconde guerre mondiale ont été très vite oubliés et effacés. (...) Cette sorte de panique que nous éprouvons sur cette capacité à oublier a été à l'origine de ce mouvement pour tout garder parce que la vérité se trouve peut-être dans ce qui va être jeté. D'où l'idée

³ *Les Nouveaux Cahiers de l'Audiovisuel* (septembre-octobre 2005).

⁴ *Les Nouveaux Cahiers de l'Audiovisuel* (septembre-octobre 2005).

de tout garder et cette sorte de sacralisation de la conservation, devenue une religion. »⁵

Richesses des fonds, faiblesses de moyens

L'ampleur des fonds de la Radio Suisse romande (RSR) pour les seuls studios de Lausanne et de Genève rend la sauvegarde problématique et le choix d'éliminer nécessaire. A elle seule, la RSR possède

- 85'000 disques 78t à gravure directe – pour 12'000 heures d'enregistrement produits par les studios de Genève et de Lausanne entre 1935 et 1956.
- 170'000 bandes enregistrées magnétiques de 1951 à 1990.

Ce fonds d'archives – constitué pour 50 % environ d'archives musicales et 50 % d'archives parlées – constitue l'un des plus importants fonds sonores en Europe.

Certes, la création de *Memoriav* en 1992 a permis le lancement d'une large opération de sauvegarde patrimoniale : les « Mesures d'urgences ». En 10 ans de travail, 30% des disques 78t du fonds d'archives de Radio-Genève et 15% des disques à gravure directe de Radio-Lausanne ont été sauvegardés sur des cassettes DAT. La vue d'ensemble du travail réalisé est accessible sur le site de la phonothèque nationale suisse. Mais on prend surtout la mesure de la tâche qu'il reste à accomplir et, admettons-le, de notre difficulté à pérenniser ce passé proche.

Aujourd'hui, hormis le solde de disques 78t à gravure directe à numériser, il s'agit aussi de « traiter » et de restaurer les bandes magnétiques en acétate utilisées entre 1951 et 1964 avant de pouvoir écouter et évaluer le contenu de ces documents sonores. Ainsi, les critères de choix, pour qu'ils puissent s'appliquer complètement, nécessitent le traitement préalable du document audiovisuel. La patrimonialisation sélective des documents sonores, avant même de pouvoir s'opérer, impose une restauration du support originel.

Par ailleurs, pour pratiquer avec systématique une telle patrimonialisation sélective, encore faudrait-il établir un inventaire exhaustif du contenu des fonds d'archives sonores. Or, la centralisation des archives sonores de Radio-Genève et de Radio-Lausanne à Lausanne a généré une nouvelle difficulté : les deux fonds d'archives ont été rassemblés alors que les pratiques archivistiques différaient. Proposer pour les archives sonores des critères qui sont pertinents dans d'autres contextes patrimoniaux plus uniformes (comme la TSR, par exemple) s'avère impossible comme l'a prouvé un récent travail de diplôme présenté dans le cadre de la HEG de Genève⁶. Certaines clés de recherches – en l'occurrence la notion de « bassins d'émission⁷ » – se révèlent inopérants dans les fonds d'archives de la RSR.

⁵ Idem.

⁶ Camille AUBRY, Simone, COMTE, Simone et Alicia TOUVET, *Archives sonores RSR, émissions d'information (1950-1970), Vers une numérisation rétrospective*, Travail de diplôme, Département Information documentaire, Haute Ecole de Gestion, Genève, 2005.

⁷ Bassin d'émission : « émission générique formées d'émissions particulières diffusées à intervalle régulier dans une même tranche horaire », op. cit., p. 8.

Et Pierre Nora ajoute encore un élément clé, sous-jacente à cette problématique : « La conservation des archives audiovisuelles va coûter beaucoup plus cher encore que celle des archives écrites et leur mise à disposition également. C'est le luxe de pays riches. D'autant que leur conservation est un but en soi, une nécessité. » Avec des moyens limités, il faut donc trouver des ancrages de sélection.

A ce jour, en Suisse romande, deux axes de sauvegarde des archives sonores se dessinent. Le premier axe est celui des priorités : les grandes voix à résonance nationale et/ou internationale, les personnalités politiques, religieuses, culturelles, littéraires suisses ou de passage dans notre pays. On a également sauvegardé les moments forts de l'histoire, de l'histoire officielle de la Suisse, de sa vie culturelle, nationale ou internationale. Certaines plongées chronologiques ou thématiques ont aussi eu lieu.

Le second axe de sauvegarde se construit au gré de projets particuliers : réalisés par la RSR en collaboration avec des partenaires privés, ces projets ont permis la sauvegarde d'un certain nombre de documents sonores. Le projet *La Radio en Gruyère* (2003) est le fruit d'une collaboration entre la RSR, *Memoriav* et les *Cahiers du Musée gruérien*. Il a notamment permis la valorisation des documents liés à une région spécifique. Ces avancées discontinues, de projet en projet, concernent souvent des documents particulièrement vulnérables : la mémoire sonore régionale.

Mémoire régionale sonore en danger

L'écoute de quelques centaines de documents sonores régionaux, depuis 9 ans, m'a convaincu de l'importance d'un tel patrimoine. Bien souvent, au détour d'une production musicale ou d'une émission de variétés, ils nous mettent en phase avec les mentalités, les idéologies, les particularismes, les accents, les intonations et vont bien au-delà du pittoresque ou de l'anecdotique. Nous pensons aussi aux « causeries » tenues par des représentants des élites intermédiaires : des préfets, des professeurs de conservatoire, d'université ou de gymnase, des conseillers d'Etat ou municipaux, des prêtres ou des pasteurs, des médecins ou des artistes régionaux ! Autant de personnalités qui nous paraissent aujourd'hui de second ordre mais qui fonctionnaient, en leur temps, comme les médiateurs d'une pensée dominante ou officielle dispensée aux citoyens-auditeurs. En ce sens, ces archives sonores nous mettent aux prises avec une restitution directe d'un vécu, avec une façon de voir le monde et de le proposer (de l'imposer ?) à d'autres. Souvent emblématiques d'un pouvoir, les archives sonores nous poussent à voir l'envers de leur décor et à nous interroger sur leur dit et leur non-dit.

Ces documents régionaux permettent de détailler les images utilisées et les représentations qu'ils véhiculent pour construire une histoire du quotidien. Chaque document parlé ou sonore « se donne » à entendre et révèle un substrat opérant sur l'imaginaire personnel et collectif. Aujourd'hui, ces archives régionales peinent à assurer leur survie bien que les chercheurs universitaires aient commencé à s'y intéresser : M. François Vallotton a, en 2004, mis sur pied, ici à l'Université de

Lausanne, le premier séminaire en histoire contemporaine consacré aux archives sonores ; à l'Université de Fribourg, MM. Claude Hauser et Alain Clavien s'appuient régulièrement sur des archives radiophoniques dans leurs réflexions méthodologiques en histoire contemporaine. Mais la pérennité de cet intérêt ne sera assurée qu'au prix d'une démarche patrimoniale plus systématique, à un niveau cantonal ou, mieux encore – il est permis de rêver – à un niveau romand.

En ce qui concerne le canton de Fribourg, un projet de sauvegarde du patrimoine sonore se met en place sous l'égide de la RSR, de *Memoriav*, de la Bibliothèque cantonale et universitaire et de l'*Association Musica Friburgensis* dont le but est de promouvoir et de conserver le patrimoine musical cantonal, avec trois objectifs :

1. Etablir un inventaire des supports sonores du canton de Fribourg (traitant du canton, créé sur le territoire du canton) des origines de l'enregistrement sonore à la fin des années 80, provenant de sources privées ou publiques. Sachant que le plus grand producteur de documents sonores «cantonaux » est la Radio Suisse Romande, l'inventaire débutera par celui des productions de cette entreprise.
2. Procéder, sur la base de cet inventaire, à une restauration en vue de sauvegarder ces documents sonores et de les numériser.
3. Garantir un accès contrôlé aux fichiers sonores de la RSR et les mettre à disposition de tiers (chercheurs, universitaires, personnes intéressées, etc..) dans différentes institutions cantonales. Le projet aboutira aussi à une publication accompagnée d'un ou de plusieurs CD d'extraits des documents sonores sauvegardés.

Ce projet d'inventaire, de sauvegarde, de catalogage, d'ouverture du patrimoine sonore cantonal – échelonné sur 5 années (2006-2010) sera financé par la RSR, *Memoriav*, la Loterie romande et des institutions cantonales. En outre, il permettra aussi d'affiner la réflexion méthodologique qui reste, à ce jour, parcellaire pour les sources sonores. Il faut espérer que de telles initiatives se multiplieront afin de mettre en valeur les archives régionales sonores. Si l'on veut assumer quelques pans de notre histoire cantonale récente et offrir aux historiens de nouveaux champs d'investigation, de ce patrimoine sonore, il appartient aux acteurs régionaux de s'en mêler.

Adresse de l'auteur :

Rossier, Serge
La Perollaz 4

1643 Gumefens
RossierS@edufr.ch

Série photographique en relation avec les archives sonores



SAMEDI 2 JUILLET, A 20 HEURES
AU STUDIO DE LAUSANNE
(ENREGISTREMENT S. R. R.)

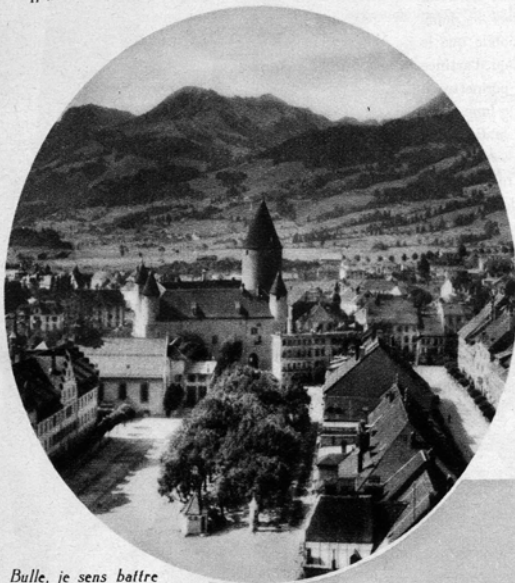
LA GRUYÈRE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

O ma Gruyère

Jeu radiophonique en deux parties avec
chœurs parlés et chants, présenté par
l'Ecole secondaire et commerciale de la
Gruyère, à Bulle, sous la direction de
M. André Corboz, professeur.



Il nous faut là-haut, à La Valsainte, le Paradis blanc des chartreux.

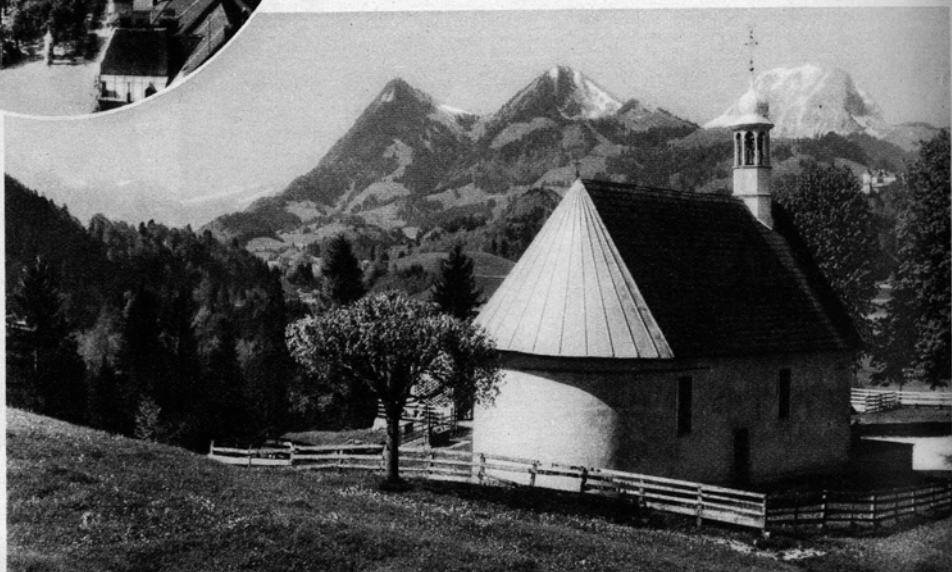


*Bulle, je sens battre
en toi le cœur de la
Gruyère.*

C'est la Gruyère qui se présente à vous, avec son visage souriant de jeunesse et dans son manteau de verdure et de fraîcheur. Voici d'abord le pays, dont les sommets bleus vous invitent et vous font signe de venir. Les clochettes y sonnent clair dans le calme du soir. Voici, dans la vallée, les villages qui se pressent autour de l'église, puis, sur les chemins de montagnes, les chapelles qui font à la Vierge un collier de perles blanches, et dans la plaine, les vieux châteaux dont les grands murs gardent les échos des joyeuses coraules et des vieilles chansons.

Enfin, voici les hommes du pays, gardiens des traditions chrétiennes et responsables de l'avenir. On voit briller la flamme du foyer d'où rayonne, plus pure encore, la clarté si douce de l'amour maternel. C'est du foyer que se lèvent, pour servir le pays, des paysans dignes de leur terre, des artisans qui aiment leur métier, des commerçants intègres, des magistrats vigilants, des prêtres dévoués et des moines qui prient pour nous.

Le vrai visage de la Gruyère, vous le découvrirez, aimable et attirant, à travers la jeunesse ardente et claire des élèves de l'Ecole secondaire de Bulle.



*Toute la Gruyère
est constellée de chapelles.
(Photos S. Glasson, Bulle.)*





© L'ensemble des photographies provient des Archives de la Radio suisse romande